

Mot du Directeur général

Un engagement exceptionnel

La contribution de l'ensemble du personnel du *CHSLD Pavillon Bellevue* a été au cœur de toutes les réalisations présentées dans ce rapport. Nous souhaitons par conséquent souligner le travail colossal réalisé tout au cours de l'année par l'ensemble des équipes, dans chacun des secteurs, et nous leur en sommes reconnaissants. Leur participation au quotidien est un exemple de détermination et de dévouement. Nous pouvons également compter sur la participation de bénévoles, leur collaboration est précieuse et chacun de leurs gestes contribue grandement à la qualité de vie de nos résidents.

Enfin, nous remercions aussi très sincèrement nos partenaires du réseau de la santé et des services sociaux, notamment l'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière Appalaches ainsi que les organismes communautaires avec lesquels nous entretenons des liens privilégiés et rassembleurs.

Nous nous sommes engagés à promouvoir l'amélioration continue de la qualité des soins et des services conformément à notre mission, à notre vision et à nos valeurs. Depuis l'année 2008-2009 nous avons mis en place des équipes de travail pour l'atteinte de nos objectifs sur la prestation sécuritaire de soins et de services de qualité.

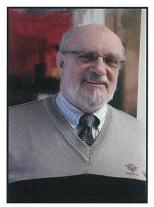
Ces équipes sont:

- Efficacité organisationnelle
- Prévention des infections
- Soins de longue durée
- Gestion des médicaments

En terminant, à vous tous, employés, membres de direction, médecins, stagiaires, membres du comité des usagers, commissaire aux plaintes et à la qualité, partenaires et bénévoles, qui offrez le meilleur de vous-même, vous êtes essentiels à la bonne marche et à l'image de notre CHSLD. Vous avez démontré une grande solidarité afin de maintenir la qualité des soins et services en cette période d'activités 2012-2013.

MERCI

Vous êtes la force de notre équipe!



Claude Talbot Directeur général

Déclaration de fiabilité

Au nom de la direction générale, j'ai la responsabilité d'assurer la fiabilité des données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que des contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport de gestion de l'exercice 2012-2013 du CHSLD Pavillon Bellevue décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités, les activités, les orientations stratégiques de l'établissement ainsi que des données exactes et fiables.

Je déclare que les données contenues dans ce rapport annuel de gestion ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables et qu'elles correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2013.

Claude Talbot Directeur général

Rapport de la direction

Les états financiers du CHSLD Pavillon Bellevue ont été complétés par la direction qui est responsable de leur préparation et de leur présentation fidèle, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix des conventions comptables appropriées qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que les particularités prévues au Manuel de gestion financière édicté en vertu de l'article 477 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes qu'elle considère nécessaire. Celui-ci fournit l'assurance raisonnable que les biens sont protégés, que les opérations sont comptabilisées adéquatement et au moment opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du CHSLD Pavillon Bellevue reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Les états financiers ont été audités par Malette, cabinet d'expertise comptable dûment mandate pour se faire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Son rapport expose la nature et l'étendue de cet audit ainsi que l'expression de son opinion. Malette, cabinet d'expertise comptable peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs

La loi oblige les membres des conseils d'administration des établissements publics visés par la Loi à établir un code d'éthique et de déontologie, lequel porte sur les devoirs et obligations des membres. Pour l'année 2012-2013, aucun manquement au code d'éthique et de déontologie n'a été signalé ou

constaté.

Le texte intégral du code d'éthique et de déontologie du conseil d'administration du CHSLD Pavillon Bellevue est annexé au présent rapport annuel.

Claude Talbot Directeur général

Mission et Vision

La mission



La mission de notre centre d'hébergement en soins de longue durée est de dispenser des soins et des services à des personnes âgées et à des adultes en perte d'autonomie qui proviennent majoritairement de la région administrative à laquelle nous appartenons. La clientèle desservie peut être admise, de façon permanente ou temporaire.

Il s'agit principalement d'une clientèle hébergée dont l'état physique, psychologique ou social amène des conséquences telles que son développement est temporairement ou définitivement compromis en raison de l'impossibilité de trouver, en demeurant dans son milieu, un mode d'adaptation permettant de rétablir un équilibre fonctionnel.

Conséquemment, la mission du CHSLD Pavillon Bellevue est d'offrir des services personnalisés et un milieu de vie adapté aux besoins des résidents admis. Dans le respect de leurs différences, de leurs goûts et de leurs valeurs, mettre en place les conditions leur permettant de se maintenir en santé, de conserver le plus possible leur autonomie et de se développer comme personne aux niveaux physique, affectif, intellectuel, social et spirituel. Le CHSLD contribue en plus au maintien dans leur milieu naturel des résidents inscrits qui bénéficient alors de ses ressources, en complémentarité avec les organismes dont c'est la raison d'être.

A cette fin, et de façon personnalisée, offrir à l'interne des services médicaux, sociaux, infirmiers, pharmaceutiques, diététiques, d'assistance, de réadaptation, de loisirs et de pastorale.

Nos interventions s'inscrivent en complémentarité des soins et services offerts par les centres hospitaliers de la région, du CSSS Alphonse-Desjardins et autres organismes communautaires du territoire. Le CHSLD contribue également à la formation de nouveaux intervenants en collaboration avec les maisons d'enseignement.

La finalité de l'ensemble des structures administratives, politiques, règlements internes et modes de dispensation de services du CHSLD repose sur l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents. Ces structures sont donc gérées avec souplesse et discernement afin de préserver un milieu de vie chaleureux et respectueux des valeurs, des choix, de l'autonomie, de l'initiative, de la créativité, des droits et de l'épanouissement des individus pour lesquels elles ont été mises en place.

La vision

La vision du CHSLD Pavillon Bellevue est de voir l'âge adulte et la vieillesse comme étapes de la vie et non comme une maladie, malgré que l'individu soit en perte d'autonomie, La personne adulte et âgée, hébergée dans notre milieu, est perçue comme un être qui poursuit sa croissance selon un processus dynamique. La personne est accompagnée dans son cheminement par nos intervenants, avec le concours de ses proches, le respectant dans ses droits fondamentaux et le considérant comme un citoyen à part entière. Ce citoyen est issu d'un réseau social, d'un système familial et d'une communauté qui font de lui un être humain unique par sa nature, sa personnalité, ses forces, ses limites, sa richesse intérieure, son histoire et son expérience.

Les administrateurs, les gestionnaires et l'ensemble des personnes impliquées dans la prestation des soins et services directs ou indirects aux résidents s'engagent, à améliorer de façon continue la qualité de vie et de services de notre milieu.

Pour ce faire, ils mettent tout en œuvre pour préserver l'identité et l'estime de soi du résident, assurer son confort et sa sécurité, l'aider à maintenir des liens significatifs, promouvoir sa liberté d'expression, d'action et d'implication, respecter ses goûts et préférences et offrir de façon continue et concerté les interventions que requiert sa condition.

Notre vision s'appuie donc sur les principes de l'amélioration continue de la qualité de vie des résidents, du maintien des acquis pour contribuer au maintien de leur autonomie.

Nous aspirons à ce que le milieu de vie de nos résidents soit chaleureux, respectueux et sécuritaire.

Les valeurs

Au CHSLD Pavillon Bellevue les valeurs énoncées guident le choix de nos orientations. Des services de qualité fiables, sécuritaires, en conformité avec les meilleures pratiques cliniques et de gestion reconnues et les pratiques organisationnelles requises (POR) par Agrément Canada.





- Nous reconnaissons la capacité de « libre choix » du résident et de sa famille de manière à ce qu'il puisse continuer à exercer un contrôle sur les aspects importants de sa vie personnelle et ce, malgré les handicaps liés à la perte d'autonomie et les contraintes de la vie en hébergement.
- Nous abordons les résidents avec respect comme des individus différents les uns des autres afin qu'ils conservent leur « *dignité* » et maintiennent leurs acquis.
- Nous offrons un environnement sécuritaire et nous mettons en place des mécanismes permettant aux résidents de faire valoir leurs intérêts ou d' « *exprimer* » une insatisfaction sans avoir des motifs de craindre des représailles.
- Nous sommes « *attentifs* » à la personne, nous tenons compte de ce qu'elle dit ou exprime et lui portons une attention particulière pour bien saisir le message verbal et non verbal qui nous est transmis.
- Nous considérons les personnes avec bonté, générosité, loyauté et bienveillance, qualités essentielles pour dispenser des soins et services à la hauteur des attentes du résident et de leur famille et ainsi « comprendre » leur ressenti et leur vécu.
- Nous cultivons en nous-mêmes une attention qui nous fera découvrir chaque être humain comme étant unique et digne. Nous portons notre regard vers l'autre pour lui témoigner un « respect » inconditionnel. La qualité de la relation avec le résident est aussi importante que la qualité de l'expertise de l'intervenant.

Présentation et activités du CHSLD Pavillon Bellevue

Le CHSLD Pavillon Bellevue est un centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné au service des personnes âgées depuis 1971.

Le centre d'hébergement compte 50 lits offrant un milieu de vie accueillant, chaleureux, et sécuritaire aux personnes en perte d'autonomie majeure qui souffrent d'une maladie chronique ou d'une incapacité cognitive ou physique. Les interventions faites auprès de notre clientèle offrent des soins de santé et des activités qui répondent aux besoins physiques, émotionnels, sociaux et spirituels des résidents.

Équipe de soins

L'équipe de soins contribue activement à l'amélioration de la qualité des soins, à la sécurité de la clientèle, au développement de la pratique et à l'utilisation optimale des compétences professionnelles. La direction des soins infirmiers agit à titre de conseillère et de soutien auprès des infirmières et infirmiers, des infirmières et infirmiers auxiliaires, des préposées aux bénéficiaires et de tout autre intervenant.



Service médical

Un médecin assure les suivis nécessaires pour la clientèle du CHSLD Pavillon Bellevue. Les visites avec le médecin sont fixées par les infirmières en fonction des besoins des résidents. Un médecin est de garde 24 heures/24 et 7 jours/7 pour les urgences.

Chaque résident a été rencontré par l'équipe multidisciplinaire au cours de l'année 2012-2013, accompagné des membres de leur famille.

Cette équipe est composé de : • Infirmière

- Médecin
- Pharmacien
- Thérapeute en réadaption physique
- Tehenicienne en éducation spécialisée/Loisirs

Monsieur Stéphane Russel est le pharmacien attitré pour le CHSLD Pavillon Bellevue depuis de nombreuses années.

Prévention et contrôle des infections (PCI)

Mme Jessie Boyly, infirmière, est responsable de la prévention et du contrôle des infections.

- Vérification des dépistages ERV+SARM à l'admission selon le protocole établi.
- Mise à jour des connaissances pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles. Un local de « prévention des infections » est strictement réservé afin d'avoir accès à tout le matériel nécessaire lors des premiers symptômes et ce, pour l'application de toutes les mesures de précautions universelles.
- Formation au personnel, aux résidents, aux familles et aux visiteurs.
- La campagne de vaccination influenza a lieu annuellement et est offerte à tous les membres du personnel, aux résidents et aux bénévoles. Le taux de vaccination contre l'influenza saisonnière en 2012-2013 est : 81% des résidents 30% pour le personnel.
- Application de l'outil d'évaluation du suivi des plaies.
- * Nous avons eu 1 éclosion influenza du 8 janvier 2013 au 28 janvier 2013.
- * Aucune éclosion de gastroentérite en 2012-2013
- * Notre Programme de PCI reconnu comme un « point fort » par Agrément Canada. Un taux de 99% de conformité obtenu.

Gestion des risques

Le groupe de travail formé du thérapeute en réadaptation physique et de l'infirmière auxiliaire s'est réunit 1 fois par mois pour l'analyse de tous les rapports. Le comité de gestion des risques et de la qualité a, entre autres, analysé les rapports sur les incident/accident, des évènements sentinelles, des activités relatives à la démarche d'amélioration continue de la qualité et des rapports sur les infections nosocomiales. Le comité de gestion des risques a fait les recommandations qui s'imposent et ces recommandations ont été acheminées au directeur général.

294 événements incidents/accident ont été déclarés au sein de l'établissement en 2012-2013.

De ces événements déclarés, 59 % étaient liés à des chutes, 25 % ont été classés autres types d'événements et 16 % concernaient des événements médicamenteux.

Aucun événement sentinelle n' a été enregistré pour l'année 2012-2013.

Pour permettre de réduire au minimum l'utilisation des contentions et à titre de mesure de contrôle additionnel, nous avons mis en place une évaluation mensuelle sur l'utilisation des moyens de contention en 2011-2012. Nous avons reconduit cette évaluation mensuelle effectuée par l'infirmière chef et la technicienne en réadaptation physique pour 2012-2013. Cette vérification fait partie de notre programme d'entretien préventif des équipements.

Membres du comité de gestion des risques

- Mme Micheline Beaupré, infirmière auxiliaire, membre du groupe de travail;
- Julie Fournier/Marie-Eve Vachon, TRP, membre du groupe de travail;
- Mme Sylvie Ouellet, infirmière auxiliaire;
- Madame Lucie Gouin, préposée au service alimentaire;
- Madame Johanne Labrecque, membre de famille et du comité des usagers;
- Mme Michèle Dupont, Responsable des Services à la clientèle et des Ressources humaines et responsable du comité de gestion des risques;
- Mme Lise Laforme, infirmière chef
- Mme Manon Belleau, adjointe à la direction générale et responsable des soins.

Mesures d'urgence

- Les directives à suivre en cas d'incendie sont annexées au guide d'accueil du nouvel employé
 et lui sont transmises à l'embauche.
- Signature d'ententes avec le CEGEP Lévis-Lauzon et avec le Transporteur Auger
- Le 30 octobre 2012, un incendie est survenu dans un immeuble situé près du CHSLD Pavillon Bellevue. Nous désirons souligner l'excellent travail de toute notre équipe et de tous nos partenaires qui ont assuré la sécurité et le bien-être de tous nos résidents. Cet évènement nous a démontré l'efficacité de notre plan des mesures d'urgence et des exercices effectués annuellement.

Les ressources humaines

Les mandats sont la dotation, la probation, l'orientation des nouveaux employés, la gestion de la liste de disponibilité et de rappel, l'évaluation du personnel, la formation, la gestion des avantages sociaux, l'application des conventions collectives, la gestion des relations de travail, la santé et sécurité du travail, la planification et gestion prévisionnelle de la main d'œuvre, la relation avec les partenaires, etc.

Main d'œuvre indépendante

Aucun recours à la main d'œuvre indépendante au cours de l'année 2012-2013.

Formation

- Prévention des soins et traitement des plaies : infirmière et infirmière auxiliaire en 2012-2013;
- Prévention des soins et traitement des plaies : préposé aux bénéficiaires à poursuivre en 2013-2014;
- Maltraitance et négligence d'une personne âgée;
- Promouvoir la physiothérapie et augmenter la satisfaction de son client;
- Le pied diabétique : ce qu'il faut savoir et faire en physiothérapie;
- Mise à jour du PDSB et du RCR en 2013-2014.

Relations de travail

Trois (3) accréditations syndicales représentent le personnel au CHSLD Pavillon Bellevue :

- FIQ: infirmière et infirmière auxiliaire
- CSN: services auxiliaires et de métiers (PAB, le personnel de l'entretien ménager et le personnel du Service alimentaire;
- APTS: personnel technique (TRP et TES)

Tableau qui reflète la répartition de l'ensemble du personnel 2012-2013

Titre d'emploi	Effectifs Début	NB. TCR	NB. TPR	NB. TPO	Total d'individus	Nombre d'employé embauché	Nombre de départ		Employés Actifs	Taux Roulement
							Retraite	Autre	Net	%
Cadre	3	2	1		3				3	
Infirmière	10	2	5	5	12	2		3	9	31.58
Infirmières- Auxiliaires	10	3	3	4	10			3	7	35.29
Inf. prév. des infections	1		1		1				1	
PAB	44	8	26	29	63	19	1	19	43	45.98
TRP	3		2	1	3			1	2	40.00
T.E.S. / loisirs	1		1	1	2	1		1	1	100.00
Entretien ménager	3	1	1	2	4	1		2	2	80.00
Maintenance	2	2			2				2	
Cuisinier	2	2			2				2	
Préposée aux service alimentaire	7		8	2	10	3		3	7	42.86
Personnel administratif	5	3	2		5				5	
Bénévoles	15				15				15	
Total/effectifs	106	23	50	44	132	26	1	32	99	

Stagiaires

Le CHSLD Pavillon Bellevue accueille avec enthousiasme la venue des stagiaires. Accueillir les stagiaires dans divers secteurs contribue à :

- Susciter un intérêt pour la clientèle en perte d'autonomie;
- Promouvoir les emplois dans le réseau de la santé;
- Assurer une contribution optimale des ressources humaines pour l'attraction de la main d'œuvre.
- Recruter du personnel qualifié pour les titres d'emploi vulnérables.

Le nombre de stagiaires reçus au cours de l'année 2012-2013 :

Volet PAB:

22 stagiaires (dont 5 en reconnaissance des acquis et des compétences)

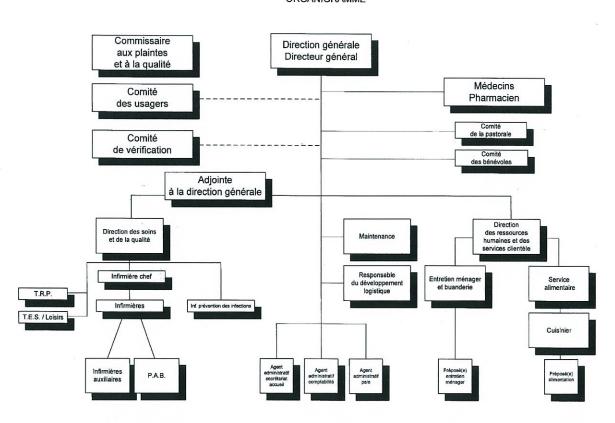
Volet inf. aux.:

5 stagiaires

Volet technique:

1 stagiaire en psychoéducation du 10 septembre 2012 au 19 avril 2013

CHSLD PAVILLON BELLEVUE ORGANIGRAMME



Service a la clientèle

Admissions et départs

Pour la période du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2013 le CHSLD Pavillon Bellevue a admis 31 résidents dont 12 hommes et 19 femmes. La moyenne d'âge est de 87 ans. Pendant la même période 30 résidents sont décédés et 1 résident a été transféré vers un autre centre. La moyenne d'âge des personnes décédées est de 86 ans dont 24 femmes et 6 hommes.

Milieu de vie

La présence d'une technicienne en éducation spécialisée/animatrice en loisirs, favorise un milieu de vie où chacun, selon ses capacités, se sent accueilli. Nous avons procédé à l'engagement d'une nouvelle technicienne en éducation spécialisée soit Madame Josée Leclerc. Elle travaille en étroite collaboration avec les membres du personnel, les familles, l'équipe de bénévoles et le comité des usagers.



Les activités correspondant aux besoins des résidents sont diversifiées :

Physiques > exercice, quilles, sacs de sable...

Intellectuelles > jeux questionnaires, conférence...

Sociales bingo, vidéo, sorties, fêtes thématiques, café rencontre...

D'expression et création ➤ bricolage, activités de cuisine...

Orientation ➤ activité individuelle ou en groupe temps/espace/personne

Bénévolat

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur une quinzaine de bénévoles en complémentarité avec le personnel et les professionnels de la santé qui s'activent à rendre notre milieu de vie chaleureux. La présence des personnes bénévoles est bénéfique pour les résidents et pour le CHSLD Pavillon Bellevue. Leur présence favorise le contact humain, offre l'occasion de créer des liens d'amitié, assure au besoin un suivi des programmes mis sur pied par la technicienne en éducation spécialisée/loisirs et l'équipe des soins et contribue à la joie de vivre au quotidien.

Salles disponibles

Différentes salles familiales sont à la disposition pour les rencontres de famille pour une occasion spéciale ou lors de fin de vie d'un proche. De plus, nous avons identifié des aires climatisées pour les grosses chaleurs d'été pour les résidents, les familles et les visiteurs.

Résidents en fin de vie

Nos intervenants ont une approche empreinte d'humanité et de douceur pour combler leurs besoins physiques et de confort particulièrement pendant cette étape difficile.

- Lorsqu'un résident est en fin de vie un **Panier de fin de vie** est préparé à cet effet. Il comprend différents produits de confort et articles de détente;
- Lors du décès, une belle fleur magnétisée est apposée dans la porte du résident pour indiquer aux intervenants de tous les secteurs (l'équipe soignante, l'entretien ménager, etc.), le décès de ce dernier.

Service de pastorale

La raison d'être de la fonction « pastorale » est d'offrir un service d'aide et de support moral et spirituel, ainsi que des pratiques religieuses aux résidents, aux familles et le cas échéant aux employés, dans le respect de leur appartenance religieuse ou de leurs croyances respectives.

Les célébrations liturgiques ont lieu 2 fois par mois, soit le mercredi à 14 heures. Les semaines qu'il n'y a pas de célébration liturgique la communion est distribuée à la chambre du résident le vendredi.



Le comité des usagers

Les membres faisant partie du nouvel exécutif du Comité des usagers sont entrés en fonction en février 2012. Au cours de l'année 2012-2013 quatre (4) rencontres ont eu lieu à laquelle ont participé la direction du CHSLD Pavillon Bellevue et la Commissaire aux plaintes. Cette participation conjointe a pour but de fournir des informations provenant du CHSLD Pavillon Bellevue aux membres du Comité des usagers. Madame Marie-Gil Thibault, commissaire aux plaintes et à la qualité a également participé à deux (2) de ces rencontres.

Les membres du comité des usagers pour l'année 2012-2013 sont les suivants :

- * Monsieur Clermont Maranda, président
- * Madame Johanne Labrecque, vice présidente
- * Madame Gaetane Labrecque, trésorière
- * Madame Aline Patry, secrétaire
- * Madame Prudentienne Carrier, conseillère
- * Madame Céline Lemay, conseillère

Les responsabilités principales de ce comité sont de :

- renseigner les résidents sur leurs droits et leurs obligations;
- promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents;
- ♦ évaluer leur degré de satisfaction à l'égard des services obtenus;
- ♣ défendre les droits et les intérêts collectifs des résidents;
- assister un résident, qui en fait la demande, dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter plainte.

L'examen des plaintes et la promotion des droits

Le Rapport sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services du CHSLD Pavillon Bellevue 2012-2013 est disponible sur le site Web de l'Agence de Santé et des Services Sociaux.

Rapport du coroner

Les recommandations générales du coroner ont été respectées et mises en place. Il n'y a pas eu de cas attitré exclusivement au CHSLD Pavillon Bellevue.

Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

1. Introduction

A titre de Centre d'hébergement et de soins de longue durée, le CHSLD Pavillon Bellevue doit, au terme de la Loi sur le ministère du conseil exécutif se doter d'un code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

Au-delà de cette stricte obligation légale, l'adoption d'un tel code d'éthique s'inscrit dans la volonté du CHSLD Pavillon Bellevue de se doter de meilleures pratiques pour nous guider.

De plus, le CHSLD Pavillon Bellevue estime qu'un tel code garantit la transparence, l'intégrité et la qualité de sa gestion.

2. Objectif

Le présent code d'éthique a pour objet d'établir les principes et règles auxquels sont assujettis les administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue dans l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

3. Champ d'application

Le présent code d'éthique et de déontologie s'applique aux administrateurs du CHSLD Pavillon Bellevue.

4. Honnêteté et intégrité

- L'administrateur doit se comporter avec honnêteté et intégrité avec l'objectif constant de servir les intérêts du CHSLD Pavillon Bellevue Inc.
- L'administrateur doit faire preuve de prudence, de diligence et agir au meilleur de sa compétence dans l'exécution de son mandat.
- L'administrateur doit éviter toute situation de corruption et de fraude et n'accepter aucune faveur ou avantage significatif pour lui-même ainsi que pour tout membre de sa famille immédiate.

5. Confidentialité

- L'information et la documentation fournies à l'administrateur dans l'exercice de ses fonctions sont confidentielles.
- L'administrateur a le devoir de respecter cette règle de confidentialité et de prendre les mesures nécessaires pour conserver l'information confidentielle, notamment en ne révélant d'aucune façon la substance de ce qui est porté à sa connaissance.
- L'administrateur qui a cessé d'exercer sa fonction au CHSLD Pavillon Bellevue Inc. doit respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, discussion auxquels il a participé et qui avait un caractère confidentiel.

6. Conflits d'intérêt

- L'administrateur doit éviter de se placer en situation réelle, apparente ou potentielle de conflit d'intérêt susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exécution de ses fonctions.
- L'administrateur doit dénoncer tout intérêt direct ou indirect susceptible de le mettre en conflit entre son intérêt personnel et celui du CHSLD Pavillon Bellevue.
- L'administrateur ou tout membre de sa famille immédiate n'accepte aucun don ou legs d'un résident alors que ce dernier reçoit des services au CHSLD Pavillon Bellevue.

7. Loyauté et respect

- L'administrateur a notamment le devoir de ne pas se servir de son poste pour utiliser ou obtenir des biens ou de l'information privilégiée à des fins personnelles ou pour l'avantage de tout membre de sa famille immédiate.
- L'administrateur doit, en acceptant le mandat qui lui est confié, reconnaître les exigences des disponibilités qui y sont afférentes.
- L'administrateur ne doit pas utiliser ou communiquer à un tiers une information privilégiée obtenue dans l'exercice de ses fonctions dans le but d'en retirer un avantage pour lui-même ou tout membre de sa famille immédiate (conjoint, enfants).
- L'administrateur doit respecter la loi, les règlements, les politiques et autres directives du CHSLD Pavillon Bellevue.

8. Mesures d'application et révision du code d'éthique et de déontologie

Dès son entrée en fonction, l'administrateur doit s'engager à respecter le présent code qui a été révisé en janvier 2012.



CHSLD Bellevue Inc. (Pavillon Bellevue Inc.)

Lévis (Québec)

AGRÉÉ AVEC MENTION

ACCREDITED WITH COMMENDATION

Mars 2012 – 2016



March 2012 – 2016

Président Chair

Présidente-directrice générale President and CEO

CHSLD Pavillon Bellevue



99, rue Mgr Bourget Lévis (Québec) G6V 9V2 Téléphone : 418-833-3490 Télécopieur : 418-833-6874

